

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **18 (1873)**

Heft 23

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 23.

Lausanne, le 22 Novembre 1873.

XVIII^e Année.

SOMMAIRE — **La remonte de la cavalerie**, par le lieutenant-colonel féd. Muller.
— **Société militaire fédérale**. L'administration militaire fédérale peut-elle être séparée de l'instruction? Travail présenté à la séance du 17 août, à Aarau, par M. le capitaine fédéral Hegg. (*Fin.*) — **Nouvelles et chronique**.

LA REMONTE DE LA CAVALERIE.

Par M. le lieutenant-colonel fédéral MULLER.

En 1871 la société de cavalerie de la Suisse orientale adressa une pétition au Conseil fédéral pour demander que l'Etat se chargeât de la fourniture des chevaux des dragons. Avant de prendre une décision cette autorité dut se préoccuper de savoir s'il était possible de se procurer un nombre suffisant de chevaux de selle; afin d'être renseignée sur ce point elle envoya M. le lieutenant-colonel Muller en mission en Allemagne. Il devait répondre aux questions suivantes :

a) Les chevaux du nord de l'Allemagne conviennent-ils à nos besoins tant civils que militaires, ou devons-nous préférer les races anglaises, hongroises, etc. ?

b) Quelles sont les provinces qui fournissent les races répondant le mieux à nos besoins ?

c) A quel âge l'éleveur amène-t-il ses produits sur le marché, et quels sont les prix moyens des dernières années ?

d) Peut-on se procurer en nombre suffisant des chevaux adultes ayant posé récemment, ou serait-il préférable d'acquérir des poulains que l'on élèverait dans un dépôt de remonte ?

e) Dans cette dernière alternative fournir un projet détaillé pour l'organisation du dit dépôt.

Voici comment M. le lieutenant-colonel Muller rendit compte de sa mission :

L'envoi des papiers nécessaires ayant été retardé par diverses circonstances, je ne pus me mettre en route que le 24 octobre.

Pour remplir ma mission, j'estimai devoir visiter les dépôts de remonte, les haras provinciaux et les haras centraux, qui me fourniraient les données nécessaires pour répondre aux questions du programme qui m'avait été tracé. Les haras provinciaux renferment en effet tous les producteurs des chevaux de la province, leurs produits sont versés dans les dépôts de remonte. Les haras centraux sont les principaux fournisseurs des étalons des haras provinciaux.

Je me proposais en outre de me mettre en relation directe avec les éleveurs.

Je visitai en premier lieu le dépôt de remonte de Hunnesrück près de Hildesheim en Hanovre.

De là je me rendis au haras provincial de Celle. Le directeur du haras, M. de Unger, eut l'obligeance de m'inviter à un concours de poulinières à Lunebourg, où j'eus en outre l'occasion de voir le 16^me dragons. Le commandant du régiment, M. le colonel de Waldow, me

Fohlen = 9, 10, 11, 12 und 21.